



ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Action des chrétiens pour un monde sans torture ni peine de mort
Aktion der Christen für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe
Azione dei cristiani per un mondo senza tortura né pena di morte



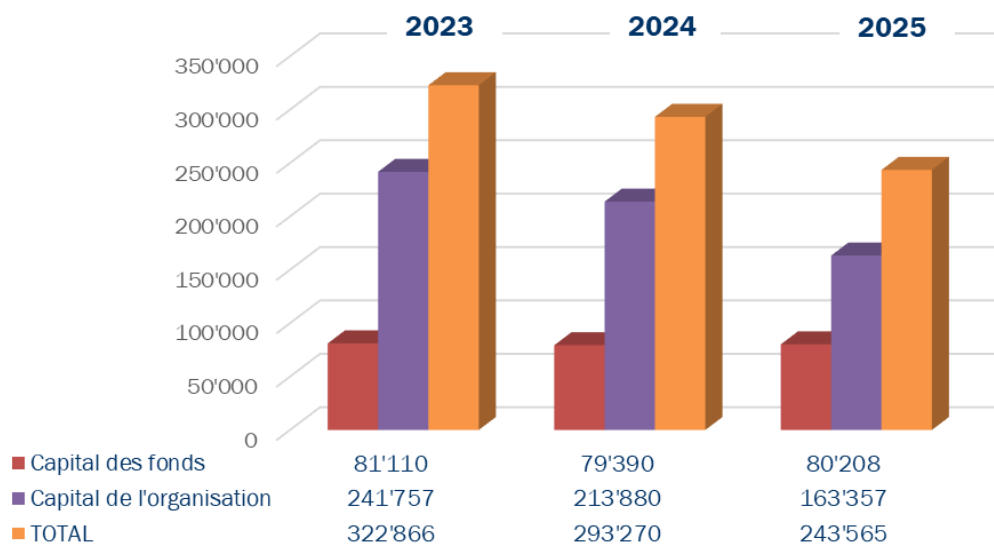
COMPTES ANNUELS 2025

Bilan au 31 décembre

ACTIFS		2025	2024
		CHF	CHF
Liquidités	1	198'392.19	242'449.01
Liquidités groupes ACAT	1	16'134.05	9'762.13
Autres créances à court terme		0.00	0.00
Actifs de régularisation	2	15'055.79	15'096.80
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		229'582.03	267'307.94
Immobilisations corporelles	3	28'332.43	37'233.03
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		28'332.43	37'233.03
TOTAL ACTIFS		257'914.46	304'540.97

PASSIFS		2025	2024
		CHF	CHF
Engagements	4	3'056.86	1'110.00
Passifs de régularisation	5	11'292.30	10'161.27
CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME		14'349.16	11'271.27
Fonds EMINED Cameroun	6	62'595.27	70'550.86
Fonds SOHRAM Turquie	6	17'612.67	8'839.26
CAPITAL DES FONDS LIÉS		80'207.94	79'390.12
Capital libre ACAT-Suisse	7	99'345.86	141'809.00
Capital des groupes ACAT	7	16'134.05	9'762.13
Provision communication/sensibilisation	7	35'542.25	42'308.45
Provision recherche de fonds	7	12'335.20	20'000.00
CAPITAL DE L'ORGANISATION		163'357.36	213'879.58
TOTAL PASSIFS		257'914.46	304'540.97

Évolution du capital des fonds et de l'organisation



Compte de résultat

		2025		2024	
		CHF		CHF	
Cotisations des membres	8	82'205.00	19.9%	80'907.60	20.8%
Contributions d'Églises	8	174'361.29	42.1%	171'613.47	44.1%
Contributions de particuliers	8	77'556.88	18.7%	70'966.42	18.2%
Legs & successions	8	0.00	0.0%	20'000.00	5.1%
Dons liés (fonds)	9	23'431.41	5.7%	15'219.10	3.9%
Autres produits	8	6'428.92	1.6%	1'111.79	0.3%
PRODUITS		363'983.50	87.9%	359'818.38	92.5%
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	9	22'613.59		16'938.60	
Autres charges EMINED / SOHRAM	9	541.45		598.80	
Sensibilisation & formation droits humains	10	1'196.28		613.83	
Interventions & appels urgents	10	13'127.66		13'607.14	
Actions thématiques	10	16'972.53		19'009.71	
Focus droits humains - Suisse	10	2'350.00		2'112.30	
Focus droits humains - international	10	7'923.17		12'111.20	
Charges de personnel - buts ACAT	11	183'628.12		171'505.67	
Charges de fonctionnement - buts ACAT	12	37'506.61		35'360.54	
CHARGES DE PROJETS & BUTS ACAT		285'859.41	69.1%	271'857.80	69.9%
Charges de personnel - administration	11	66'371.51		64'850.87	
Charges de fonctionnement - administration	12	20'076.79		21'428.77	
CHARGES D'ADMINISTRATION		86'448.30	20.9%	86'279.64	22.2%
Charges de personnel - recherche de fonds	11	26'728.37		16'797.11	
Charges de fonctionnement - recherche de fonds	12	4'474.48		3'297.51	
Charges de publicité et recherche de fonds	12	10'457.48		10'686.04	
CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS		41'660.33	10.1%	30'780.66	7.9%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		413'968.05	100.0%	388'918.10	100.0%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-49'984.55	-12.1%	-29'099.72	-7.5%
Résultat financier		-512.15		-496.93	
Charges extraordinaires		0.00		0.00	
Produit extraordinaire	13	792.30		0.00	
RÉSULTAT AVANT VARIATION CAPITAL FONDS		-49'704.40	-12.0%	-29'596.65	-7.6%
Variation du capital des fonds	6, 9	-817.82		1'719.50	
RÉSULTAT ANNUEL		-50'522.22	-12.2%	-27'877.15	-7.2%

Affectation/utilisation du résultat annuel

Capital libre

ACAT-Suisse -42'463.14 -26'178.08

Capital lié

Groupes ACAT 6'371.92 -7.52

Provision pour communication/sensibilisation -6'766.20 -1'691.55

Provision pour recherche de fonds -7'664.80

Tableau de flux de trésorerie

	2025	2024
	CHF	CHF
RÉSULTAT ANNUEL	-50'522.22	-27'877.15
+/- Variation du capital des fonds	817.82	-1'719.50
+/- Amortissements/réévaluations de l'actif immobilisé	8'900.60	3'825.95
+/- Diminution/augmentation des créances	0.00	0.00
+/- Diminution/augmentation des comptes de régularisation d'actifs	41.01	-621.31
+/- Augmentation/diminution des engagements	1'946.86	1'027.00
+/- Augmentation/diminution des comptes de régularisation de passifs	1'131.03	-5'791.43
FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	12'837.32	-3'279.29
+/- Investissement/désinvestissement immobilisations corporelles	0.00	-33'830.98
FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	0.00	-33'830.98
VARIATION DES LIQUIDITÉS	-37'684.90	-64'987.42
Etat initial au 1er janvier	252'211.14	317'198.56
Etat final au 31 décembre	214'526.24	252'211.14

Tableau de variation des fonds 2025

FONDS AFFECTÉS	État au 01.01.	Affectations	Utilisation	Variation	État au 31.12.
EMINED Cameroun	70'550.86	6'658.00	14'613.59	-7'955.59	62'595.27
SOHRAM Turquie	8'839.26	16'773.41	8'000.00	8'773.41	17'612.67
TOTAL CAPITAL DES FONDS	79'390.12	23'431.41	22'613.59	817.82	80'207.94

Tableau de variation du capital de l'organisation 2025

CAPITAL	État au 01.01.	Attributions	Utilisation	Variation	État au 31.12.
Capital libre	141'809.00	0.00	42'463.14	-42'463.14	99'345.86
Capital des groupes ACAT	9'762.13	7'464.07	1'092.15	6'371.92	16'134.05
Fonds communication & sensibilisation	42'308.45	0.00	6'766.20	-6'766.20	35'542.25
Fonds d'aide aux victimes	20'000.00	0.00	7'664.80	-7'664.80	12'335.20
Capital lié	72'070.58	7'464.07	15'523.15	-8'059.08	64'011.50
CAPITAL DE L'ORGANISATION	213'879.58	7'464.07	57'986.29	-50'522.22	163'357.36

Annexe aux comptes 2025 (chiffres arrondis au franc entier)

Mission et buts

L'ACAT-Suisse, l'organisation de défense des droits humains, a été fondée en 1981 sous le nom d'«Action des chrétiens pour l'abolition de la torture». Aujourd'hui, l'ACAT-Suisse s'engage, par des actions pour des particuliers et par le travail de plaidoyer, en faveur de l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde entier. Elle fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU de 1948: «Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants» ainsi que sur les conventions et protocoles qui en découlent. L'ACAT-Suisse intervient aussi dans des cas de détention arbitraire, de disparition forcée, d'exécution extrajudiciaire, de conditions de détention inhumaines et de procès inéquitables. Elle soutient en outre deux organisations à l'étranger qui s'engagent pour les victimes de la torture en Turquie, respectivement pour les détenus mineurs au Cameroun.

Faits significatifs de l'exercice 2025

En 2025, des recettes libres d'un montant de 340'552 francs ont pu être comptabilisées (budget: 376'000 francs). Les recettes libres sont inférieures de 1.2 % (4047 francs) à celles de l'année précédente. Au total, les cotisations, les contributions des Églises et des particuliers ainsi que les autres recettes ont augmenté de 4.9 % (15'953 francs) par rapport à l'année précédente. L'ACAT-Suisse n'a reçu aucun héritage en 2025, contre 20 000 francs l'année précédente.

Les produits affectés (fonds) ont augmenté de près de 54 %, soit 8212 francs, par rapport à l'année précédente. En 2025, l'ACAT a reçu un don extraordinaire de 5733 francs destiné à EMINED pour transfert immédiat.

En ce qui concerne la réalisation des buts de l'ACAT, les charges des fonds pour SOHRAM et EMINED ont augmenté pour atteindre près de 22'614 francs. Si l'on déduit le montant extraordinaire versé à EMINED, les charges des fonds sont similaires à celles de l'année précédente. Les coûts liés aux interventions et aux actions ont diminué. En 2025, la cotisation de 7574 francs (8000 euros) a été versée à l'organisation faîtière FIACAT, contre 11'825 francs (12'000 euros) l'année précédente. Au total, les dépenses pour les objectifs de l'ACAT s'élèvent à 285 859 francs, soit environ 14'000 francs de plus que l'année précédente.

Les dépenses administratives sont similaires à celles de l'année précédente. Les dépenses pour la recherche de fonds augmentent de 10'880 francs.

Les charges de personnel ont augmenté de 9.3 % (23'574 francs) par rapport à l'année précédente. Début 2025, le comité avait accordé une modeste augmentation générale des salaires et décidé d'augmenter de 10 % le taux d'emploi afin d'intensifier la recherche de fonds. Les coûts supplémentaires liés à la recherche de fonds sont imputés à la provision correspondante. Malheureusement, les efforts de recherche de fonds n'ont pas encore porté leurs fruits en 2025.

La part des frais consacrés à la recherche de fonds est passée de 7.9 % à 10.1 %. Les frais administratifs ont diminué de 22.2 % à 20.9 %. Les dépenses pour les objectifs de l'ACAT ont diminué de 69.9 % à 69.1 %.

Par rapport au budget, des dépenses supplémentaires de 16'831 francs et des recettes inférieures de 32'017 francs ont entraîné une perte de 50'522 francs dans les comptes annuels 2025. Une perte de 1675 francs avait été budgétisée.

En 2026, le pourcentage des postes restera inchangé à 240 %. Le comité intensifiera davantage la recherche de fonds. Cela devrait permettre de revenir à des résultats équilibrés à l'avenir.

Principes d'évaluation et principes comptables

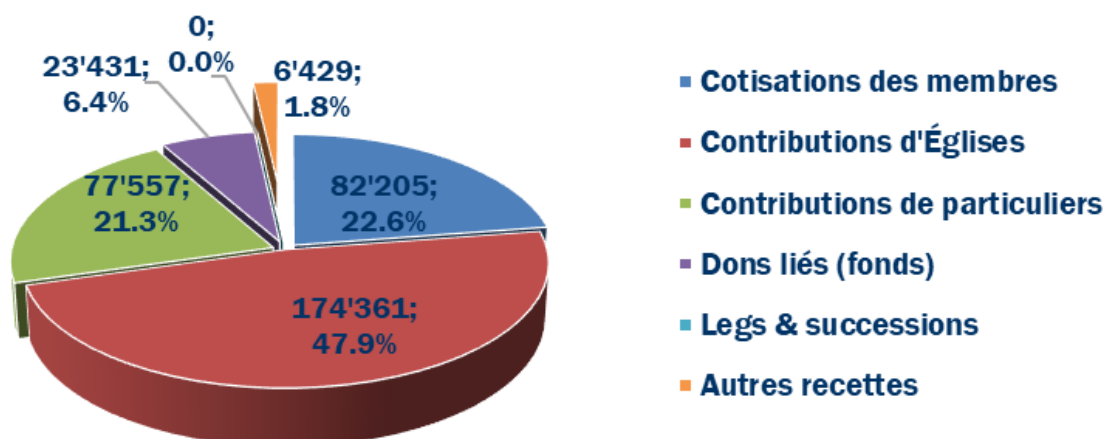
La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes aux dispositions du Code des obligations (CO) et à Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels – qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds et l'annexe – donnent une image fidèle de la situation financière au sens de la législation concernant les organisations à but non lucratif. La présentation des comptes a été effectuée en concordance avec Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21) et la fondation Zewo.

En 2023, l'ACAT-Suisse a été soumise à la procédure de re-certification de la Zewo. Le certificat Zewo est valable jusqu'au 31 décembre 2027.

Actifs et passifs

Les actifs et les passifs sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Répartition des produits 2025

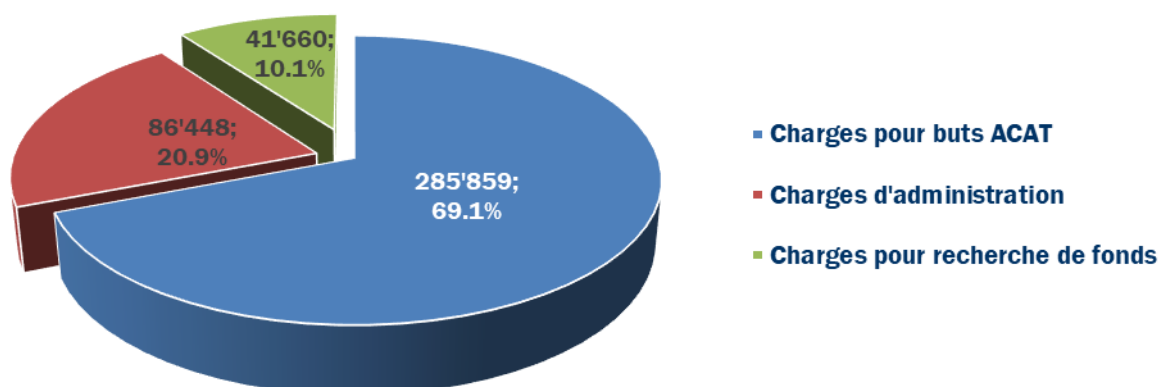


Évolution des produits

	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
Cotisations des membres	90'525	88'173	82'208	80'908	82'205	84'804
Contributions d'Églises	157'587	166'538	172'799	171'613	174'361	168'580
Contributions de particuliers	108'252	90'269	78'919	70'966	77'557	85'193
Legs & successions	15'000	41'033	25'000	20'000	0	20'207
Autres produits	4'931	6'708	1'788	1'112	6'429	4'194
Total des produits libres	376'296	392'720	360'714	344'599	340'552	362'976
Dons liés (fonds)	18'904	74'877	23'240	15'219	23'431	31'134
Total des produits	395'200	467'597	383'953	359'818	363'984	394'110

Répartition des charges

Les charges de personnel et les autres charges ont été réparties selon Swiss GAAP RPC 21 et la méthode Zewo (voir p. 8, chiffre 11). En tenant compte des charges directes pour les projets et les buts de l'ACAT, on obtient la répartition présentée dans le graphique suivant :



Explications relatives au bilan et au compte de résultat

Chiffre 1 – Liquidités

Les liquidités de l'ACAT-Suisse comprennent des avoirs à PostFinance ainsi qu'un avoir en caisse. Les liquidités des groupes ACAT sont placées sur des comptes bancaires locaux et dans des caisses locales.

Chiffre 2 – Actifs de régularisation

Les actifs transitoires comprennent, d'une part, le produit reçu début 2026 pour 2025 et, d'autre part, les charges payées d'avance pour 2026. Ce montant inclut aussi un dépôt de garantie de loyer.

Chiffre 3 – Immobilisations corporelles

Ce poste comprend le matériel informatique acheté en 2021, les coûts liés au transfert unique des données vers la nouvelle base de données (2023) et les coûts liés à la refonte du nouveau site web (2024).

Chiffre 4 – Engagements

Les engagements comprennent les dettes qui concernent l'année 2025, mais qui ont été payées seulement en 2026.

Chiffre 5 – Passifs de régularisation

Les passifs transitoires comprennent les charges attendues pour l'année 2025, pour lesquelles aucune facturation n'a encore été établie, ainsi que les provisions pour heures supplémentaires et jours de vacances du personnel.

Chiffre 6 – Capital des fonds liés

L'évolution de nos deux fonds liés EMINED et SOHRAM est présentée dans le tableau de variation des fonds (p. 4).

Chiffre 7 – Capital de l'organisation

L'évolution du capital de l'organisation est détaillée dans le tableau de variation du capital de l'organisation (p. 4).

Chiffre 8 – Produits libres

Le produit global est détaillé dans les tableaux «Répartition des produits» et «Évolution des produits» à la page 6. L'analyse des produits libres 2025 par rapport à l'année précédente montre que:

- les cotisations de membres ont augmenté de 1297 francs (1.6 %)
- les contributions d'Églises ont augmenté de 2748 francs (1.6 %)
- les contributions de particuliers ont augmenté de 6590 francs (9.3 %)
- Les autres recettes ont augmenté de 5317 francs (478 %) en raison de l'augmentation du capital des groupes ACAT
- L'ACAT-Suisse n'a reçu aucun héritage en 2025, contre 20'000 francs l'année précédente.

Chiffre 9 – Produits et charges des fonds

Les fonds liés servent à soutenir nos partenaires de projet EMINED au Cameroun (aide juridique pour les détenus mineurs) et SOHRAM en Turquie (offres de thérapie pour les victimes de torture).

Produits des fonds: les fonds sont alimentés chaque automne par des appels aux dons ciblés. La collecte de fonds annuelle a eu lieu en 2025 au profit de SOHRAM.

Au total, 16 773 francs ont été récoltés pour SOHRAM en 2025. Sur les recettes de la collecte d'automne (septembre à décembre) d'un montant de 11'820 francs, 10 % (1182 francs) ont été crédités à l'ACAT pour rémunérer l'accompagnement du projet. Ce montant a été comptabilisé dans les contributions de particuliers.

Charges des fonds : en 2025, le travail de SOHRAM a été soutenu à hauteur de 8000 francs et celui d'EMINED à hauteur de 14'614 francs par les fonds. **Les autres coûts du projet (par exemple, l'impression de l'appel aux dons), d'un montant de 541 francs, ne sont plus imputés au fonds depuis 2024, mais sont pris en charge par l'ACAT-Suisse.**

**Un grand merci à toutes les donatrices et donateurs fidèles
qui ont soutenu financièrement l'ACAT-Suisse l'année passée !**

Chiffre 10 – Charges pour autres projets et buts ACAT

Les charges directes non liées en faveur des projets et des buts ACAT sont pratiquement identiques à celles de l'année précédente. Dans le compte «Focus droits humains – International», la contribution annuelle à l'organisation faîtière FIACAT a été comptabilisée à hauteur de 7574 francs (8000 euros).

Chiffre 11 – Charges de personnel

Selon une analyse du temps de travail, 66.3 % du temps a été utilisé pour les buts ACAT (67.8 % l'année précédente), 24.0 % pour l'administration (25.6 % l'année précédente) et 9.7 % pour la recherche de fonds (6.6 % l'année précédente). Dans le compte de résultat, cette clé se reflète dans la répartition des charges de personnel sur les trois catégories. Elle a également servi de base à la répartition des autres charges (p. 6).

Une seule personne est chargée de la direction, raison pour laquelle nous renonçons à révéler sa rémunération.

Charges de personnel	2025		2024	
	CHF		CHF	
Charges salariales	238'304.50	86.1%	216'621.00	85.6%
Charges assurances sociales	37'621.15	13.6%	36'532.65	14.4%
Autres charges de personnel	802.35	0.3%	0.00	0.0%
Total charges de personnel	276'728.00	100.0%	253'153.65	100.0%

Travail bénévole

Les membres bénévoles du Comité ont effectué environ 1000 heures de travail non rémunérées au cours de l'année sous revue. Si ces heures avaient été payées à un tarif horaire de 40 francs, cela aurait représenté des charges de 40'000 francs. L'ACAT-Suisse ne pourrait pas fonctionner sans la générosité de ses bénévoles.

Chiffre 12 – Charges de fonctionnement

Parmi les charges de fonctionnement, supérieures d'environ 1743 francs par rapport à 2024, les amortissements sur les immobilisations corporelles se chiffrent à 8901 francs, contre 3826 francs l'année précédente. L'amortissement du site web, d'un montant de 6766 francs, est imputé à la provision pour communication/sensibilisation.

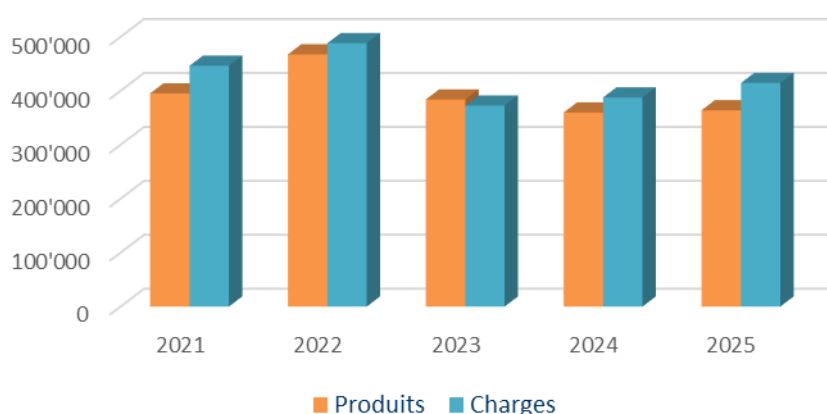
Indemnisation du Comité

Les membres du Comité n'ont reçu ni honoraires, ni rémunérations, ni indemnités de frais.

Chiffre 13 – Produit extraordinaire

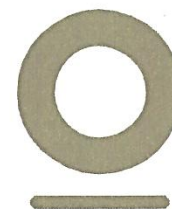
En 2025, une recette extraordinaire de 792 francs a pu être enregistrée. L'ancienne assurance de personnes a versé à l'ACAT une prime d'évolution de 292 francs pour la période 2022 à 2024. Une ACAT européenne a repris le concept du site web de l'ACAT Suisse et a versé 500 francs en contrepartie.

Évolution des produits et des charges



Rapport de l'organe de révision

CORE



Berne, le 10 mars 2026

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux RPC fondamentales, aux dispositions légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Reto Käser
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Stefan Andres
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

CORE
Révision SA

Eigerstrasse 60
CH-3007 Berne

T +41 31 329 20 20
F +41 31 329 20 21

CHE-279.084.618 TVA

CORE
Services en fiduciaire

Comptabilité
Révision
Fiscalité & TVA
Conseil d'entreprise &
juridique
Conseils prévoyance

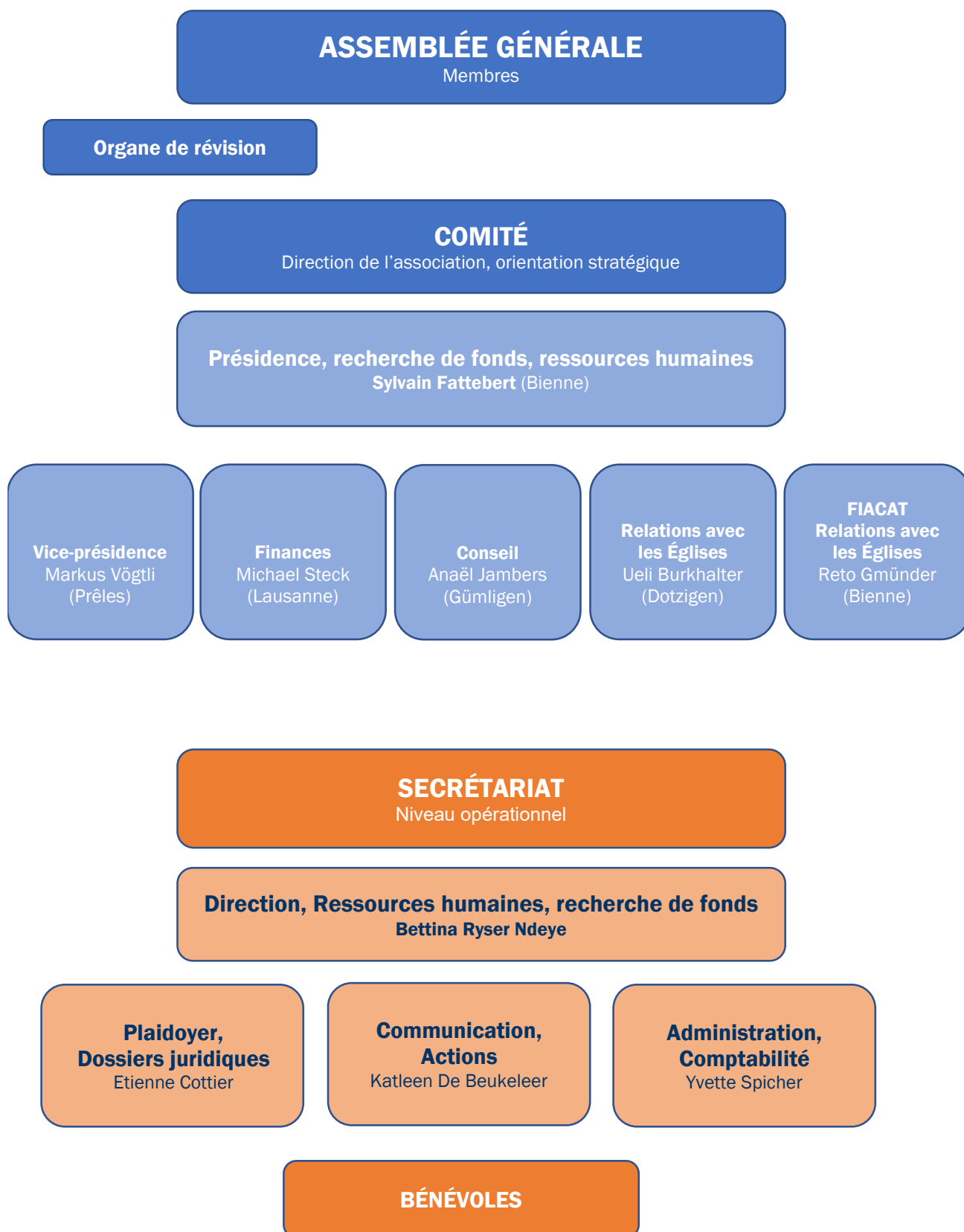
Entreprise certifiée
EXPERTsuisse

core-partner.ch

Budget 2027

	Comptes 2025	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027
	CHF	CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
Cotisations des membres	82'205.00	95'000.00	95'000.00	80'000.00
Contributions d'Églises	174'361.29	180'000.00	200'000.00	225'000.00
Contributions de particuliers	77'556.88	80'000.00	81'500.00	86'000.00
Legs & successions	0.00	0.00	0.00	0.00
Fondations	0.00	20'000.00	20'000.00	50'000.00
Dons liés (fonds)	23'431.41	20'000.00	17'000.00	17'000.00
Autres produits	6'428.92	1'000.00	1'000.00	1'000.00
Total Produits	363'983.50	396'000.00	414'500.00	459'000.00
CHARGES				
Charges des fonds EMINED/SOHRAM	22'613.59	19'000.00	17'000.00	17'000.00
Autres charges EMINED/SOHRAM	541.45	1'000.00	700.00	1'000.00
Sensibilisation, formation droits humains	1'196.28	1'600.00	1'400.00	2'000.00
Interventions & Appels urgents	13'127.66	11'000.00	9'000.00	8'500.00
Actions thématiques	16'972.53	17'000.00	15'500.00	15'500.00
Focus droits humains - Suisse	2'350.00	1'700.00	2'300.00	3'500.00
Focus droits humains - international	7'923.17	13'000.00	8'500.00	9'000.00
Charges directes projets et buts ACAT	64'724.68	64'300.00	54'400.00	56'500.00
Charges de personnel	276'728.00	266'500.00	271'800.00	315'000.00
Charges de fonctionnement	72'515.37	66'200.00	78'100.00	75'700.00
Résultat financier	512.15	675.00	500.00	600.00
Attributions aux fonds	23'431.41	20'000.00	17'000.00	17'000.00
Prélèvements sur fonds	-22'613.59	-20'000.00	-17'000.00	-17'000.00
Produits extraordinaires	-792.30	0.00	0.00	0.00
Autres charges	349'781.04	333'375.00	350'400.00	391'300.00
TOTAL CHARGES	414'505.72	397'675.00	404'800.00	447'800.00
Excédent produits/charges	-50'522.22	-1'675.00	9'700.00	11'200.00

ORGANIGRAMME



31.12.2025

Portrait express

L'ACAT-Suisse...



est une organisation de défense des droits humains; l'association a été fondée en 1981 et a son siège à Berne



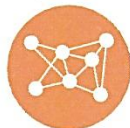
est portée par l'engagement de ses 998 membres (au 31.12.2025, contre 1039 en 2024), des groupes ACAT et du travail bénévole



est financée par environ 1350 personnes, paroisses et institutions ecclésiastiques



est membre de l'organisation faïtière FIACAT, qui représente 29 ACAT nationales auprès d'institutions telles que l'ONU et le Conseil de l'Europe
→ Fédération internationale des ACAT, www.fiacat.org



est membre de la *Plateforme des ONG suisses pour les droits humains* et participe à plusieurs de ses groupes de travail



est exonérée d'impôts et certifiée Zewo; cette certification atteste d'un usage des dons conforme au but de l'ACAT, économique et performant

MISSION ET BUTS

Organisation de défense des droits humains, l'ACAT-Suisse a été fondée en 1981 sous le nom d'**Action des chrétiens pour l'abolition de la torture**.

Aujourd'hui, l'ACAT-Suisse s'engage au moyen d'appels urgents, d'actions thématiques, d'activités de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de **l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde entier. Elle lutte également contre les disparitions forcées**. Elle fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU de 1948: «*Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*», et sur les conventions et protocoles qui en découlent. L'ACAT-Suisse est une organisation non gouvernementale indépendante de tout État, de tout parti politique et de toute institution religieuse.

Les membres de l'ACAT s'engagent également par conviction chrétienne pour la dignité humaine et la vision d'un monde sans torture ni peine de mort. Certains portent cette préoccupation dans leurs prières.

Faire un don avec TWINT:



Votre don en bonnes mains.



ACAT-Suisse • Speichergasse 29 • CH-3011 Berne
Tél.+41 (0)31 312 20 44
www.acat.ch
info@acat.ch

IBAN: CH16 0900 0000 1203 9693 7 • BIC: POFICHBEXXX



facebook.com/ACATSuisse



instagram.com/acat_ch